

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 17 octobre 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-02-18/A-00325
Propriétaire(s) : Benedict Sauv
Emplacement : 32, rue Oxford
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 53, plan enr. 88291
Zonage : TM13[2110]H(14.5)
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Le propriétaire souhaite démolir la maison isolée existante et construire un nouveau triplex de trois étages, conformément aux plans déposés auprès du Comité

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, le propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre la réduction du retrait minimal de la cour latérale intérieure à 0,7 mètre du côté ouest de la maison, alors que le règlement exige un retrait de cour latérale intérieure d'au moins 1,2 mètre.
- b) Permettre la réduction du retrait minimal de la cour arrière à 2,4 mètres, alors que le règlement exige un retrait de cour arrière d'au moins 7,5 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.